

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 14 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un et le 14 Janvier, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace séraphin GIMBERT à VESSEAU, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 20H00 en présence de :

PRESENTS : M BOCCARD, MC SAUSSAC, A BEL (proc de B PERRUSSET ET V VANDUYNLAGER), M ALLAMEL, M BOUSCHON, J DAUMAS (proc de S CIVIER), K ESSAYAR (proc de P GAILLARD), C FAURE, R KAPPEL, JY MEYER (proc de MF TASTEVIN), I NGUYEN, E ROCHE, J SOUBEYRAND, P MAISONNEUVE, JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, C DUCHAMP, S GENEST, G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, P DUPONT, D BERAL B TEYSSIER, M GUYON, JP MARRON, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN , JL ARNAUD, G FANGIER, C WIOT, (proc de S REYNIER), J BOYER, G DOZ, M CEYSSON (proc de B SOUCHE), F CHASSON, A ROUSSET, M TOURVIELHE, M TAUPENAS et A LAURENT (proc de M CHAZE).

Nombre de conseillers

En exercice : 52
Présents : 42
Procurations : 8
Votants : 50
Absents : 2

Date de convocation : 08/01/2021

Secrétaire de séance : Colette PASTRE

Absents : J LAFFONT et A CHARROUD

En présence des suppléants non votants : O BOISSIN.

Objet : Appui méthodologique de la Banque des Territoires pour le dépôt de la candidature de la CCBA à l'appel à projet du Plan de Relance de l'Etat favorisant l'émergence des Projets Alimentaires Territoriaux.

Le Président rappelle que la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas souhaite se porter candidate à l'appel à projet du Plan de Relance de l'Etat favorisant l'émergence des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Cette candidature sera mutualisée avec la Communauté de communes du Val de Ligne (CCVL).

Ces projets de PAT visent à relocaliser l'alimentation d'un territoire, en partant d'un diagnostic partagé de la production agricole et du besoin alimentaire avec tous les acteurs. Le PAT doit être élaboré de manière partenariale, suivi par une instance collégiale et aborder les 3 piliers du développement durable (environnement, économie et social).

La Banque des Territoires propose gracieusement de faire bénéficier la CCBA et la CCVL d'un appui méthodologique, fourni par son équipe d'experts pluridisciplinaires, au dépôt de la candidature, à travers notamment d'une réunion avec les élus et techniciens en charge du dossier en début d'année. Cet accompagnement est gratuit, et prend la forme d'une lettre de mission qui doit être validée par la collectivité.

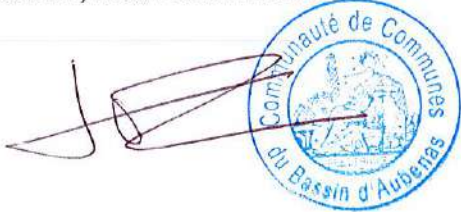
Le soutien de la Banque des Territoires est intéressant à plusieurs titres :

- elle dispose d'une grande expérience sur les gouvernances partagées ;
- l'intégration de ce partenaire à la candidature sera très appréciée par le comité de sélection ;
- outre que cet appui est gratuit, elle dispose également de fonds mobilisables pour les acteurs du territoire relevant de l'économie sociale et solidaire, et elle est prête à étudier des demandes de financements pour ces projets (par exemple le projet Atouts Bouts d'Champs).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide :

- De solliciter l'accompagnement méthodologique de la CCBA et de la CCVL par la Banque des Territoires en vue du dépôt de la candidature en réponse à l'appel à projet pour l'émergence des PAT ;
- D'autoriser le Président à signer tous documents en vue de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Fait à UCEL, le 15 janvier 2021
Le Président, Max TOURVIEILHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20210114-DEL14012021-01-DE
Date de télétransmission : 18/01/2021
Date de réception préfecture : 18/01/2021